



CPMR
CRPM



ΠΕΡΙΦΕΡΕΙΑ ΔΥΤΙΚΗΣ ΕΛΛΑΔΑΣ
χώραν αινιόεως!



CPMR
INTERMEDITERRANEAN
COMMISSION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM

(Patras, vendredi 29 juin 2018)

Séminaire politique

*« La valeur ajoutée de la politique de cohésion de l'UE et de la
coopération en Méditerranée »*

NOTE DE CADRAGE POUR LES 3 PRINCIPALES SESSIONS

(Version pour les participants, basée sur le projet d'ordre du jour au 14/6/2018)

Cet événement est soutenu financièrement par l'Union européenne dans le cadre du projet : « Lumières sur
la politique de cohésion : les régions européennes au premier plan »

A. CONCEPT GÉNÉRAL DU SÉMINAIRE, CADRE DE SOUTIEN ET SYNERGIES

I. Le concept du Séminaire

Le séminaire politique fait partie de l'Assemblée Générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM et est ouvert aux participants externes invités. Il se concentre sur la valeur ajoutée de la politique de cohésion et de la coopération dans le bassin méditerranéen. L'idée est d'avoir un dialogue ouvert entre les autorités régionales et locales (membres de la CRPM de la CIM en premier lieu), les institutions de l'UE, les bénéficiaires des politiques, y compris les différents types de parties prenantes, et les citoyens.

Le séminaire est divisé en trois sessions :

- **La session 1** se concentre sur la valeur ajoutée de la politique de cohésion en Méditerranée. En particulier, cette session s'intéresse à la façon dont la politique de cohésion promeut l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat, la citoyenneté et le dialogue interculturel en Méditerranée, tout en assurant un développement durable.
- **La session 2** est consacrée à l'avenir de la coopération territoriale dans le cadre de la politique de cohésion et de la politique de voisinage, et leurs liens avec les stratégies et initiatives émergentes en Méditerranée, d'un point de vue politique.
- **La session 3** est axée sur l'amélioration de la gouvernance multinationaux, les synergies entre les programmes de coopération territoriale et la capitalisation des résultats des projets dans le bassin méditerranéen, avec un accent particulier sur les questions maritimes.

L'idée est d'avoir un dialogue ouvert entre les membres de la CRPM - autorités régionales et locales - les parties prenantes, les bénéficiaires de projets et les institutions de l'UE, sur ces sujets. De plus, la CIM de la CRPM approuvera également ses messages politiques et présentera ses premières réflexions en vue du nouveau mandat 2018-2020.



II. Le cadre de soutien : un projet CRPM sur la politique de cohésion

La CRPM exécute un projet financé par le Fonds européen de développement régional en collaboration avec Euractiv, une plateforme média européenne spécialisée dans la publication en ligne d'articles sur l'élaboration des politiques européennes.

Ce projet d'un an, intitulé « Lumières sur la politique de cohésion » (Spotlight on Cohesion policy), vise à accroître la visibilité de la politique de cohésion et de ses avantages. La CRPM est en charge d'élaborer un bulletin d'information bimestriel intitulé « State of the Regions » et d'organiser plusieurs événements.

Le Secrétariat de la CRPM organise le premier événement - un séminaire politique - du projet Lumières sur la politique de cohésion dans le cadre de l'Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM.

III. Synergies: collaboration avec PANORAMED, les programmes de coopération de l'UE et les initiatives méditerranéennes

Ce séminaire est également le fruit des bonnes synergies que la Commission Interméditerranéenne de la CRPM entretient avec le projet de gouvernance (plateforme) INTERREG MED – PANORAMED – ainsi qu'avec les principaux programmes européens de coopération territoriale en Méditerranée (Interreg ADRION, MED, ENI CBC MED, etc.) et les initiatives spécifiques. L'association est notamment impliquée en tant qu'observateur actif dans ce dernier, au même titre que dans le Groupe de travail sur l'économie bleue de l'UpM, dans l'Initiative maritime Ouest MED, ou dans Bluemed sur la recherche et l'innovation dans l'économie bleue.

B. LIGNES DIRECTRICES SPÉCIFIQUES POUR LES 3 PRINCIPALES SESSIONS

SESSION I : Comment la politique de COHESION de l'UE promeut-elle l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale, l'esprit d'entreprise, la citoyenneté et le dialogue interculturel en Méditerranée tout en assurant le développement durable ?

Durée de la session : 1h15 minutes (9h45 - 11h00)

Principaux enjeux et questions devant être abordées par les panélistes et le public :

- Qu'est-ce que la politique de cohésion pour vous et quels sont ses principaux avantages ?
- Comment la politique de cohésion apporte-t-elle une valeur ajoutée à votre région/à l'UE/à votre travail ?
- Quels sont les principaux avantages de la politique de cohésion dans votre région/en Méditerranée/dans votre travail ?
- Comment la politique de cohésion a-t-elle eu un impact sur l'emploi des jeunes, l'inclusion sociale, l'esprit d'entreprise, la citoyenneté et le dialogue interculturel dans votre région/en Méditerranée ?
- Pourriez-vous donner un exemple pratique ?
- À quoi la politique de cohésion devrait-elle ressembler à l'avenir ?

L'intervenant essaiera de fournir des réponses à partir de sa propre perspective en tant que Région, représentant de la Commission, bénéficiaire ou partie prenante :

Développement de la session

Apostolos Katsifaras, **président de la région Dyтики Ellada**, présentera le projet *Lumière sur la Politique de cohésion*, et le contenu de la session ainsi que les principales questions, en insistant sur la valeur ajoutée de la politique de cohésion de l'UE en Grèce Occidentale (avec quelques exemples à l'appui) et la zone méditerranéenne. Il sera également responsable de la modération de la session.

Tout d'abord, un **représentant de la DG REGIO de la CE** de l'unité en charge des stratégies transnationales, interrégionales et macro-régionales parlera de l'impact de la politique de cohésion, du point de vue de la CE, ainsi que des raisons justifiant l'existence des programmes transnationaux méditerranéens, leur valeur ajoutée et les résultats obtenus jusqu'à présent, en particulier en matière d'emploi des jeunes, d'inclusion sociale, d'entrepreneuriat, de citoyenneté et de dialogue interculturel.

Des représentants des régions **Occitanie, Murcia, Valence et éventuellement un autre membre de la CIM** parleront ensuite de la valeur ajoutée de la politique de cohésion en mettant l'accent sur les actions financées par les programmes opérationnels régionaux et nationaux, y compris des programmes de coopération ayant un impact sur leurs territoires. Certains d'entre eux présenteront des projets concrets.

À titre d'exemple, la Région de Murcia montrera concrètement comment la politique de cohésion profite à nos régions et à nos citoyens en présentant un projet intitulé « Coordination pour améliorer l'intégration des femmes sur le marché du travail et l'inclusion sociale », qui a été récompensé. L'Institut valencien pour la jeunesse présentera un autre projet (Jove Oportunitat -JOOP) financé par le Fonds social européen.

Enfin, un **bénéficiaire de la politique de cohésion en Grèce occidentale** (représentant du club de santé mentale) interviendront pour montrer l'impact et la valeur ajoutée de la politique de cohésion sur le terrain.

Après toutes les interventions et en fonction du temps disponible, le Président ouvrira le débat entre les panélistes, les membres de la Commission Interméditerranéenne, et toutes les parties prenantes invitées (les interventions seront courtes 1-3 minutes chacune maximum).

Le Président de la Commission Interméditerranéenne conclura la session en soulignant la valeur ajoutée de la politique COHESION pour la région et les citoyens, et l'ouverture sur les perspectives d'avenir.

SESSION II : Quel avenir pour la coopération territoriale dans le cadre de la politique de cohésion et de la politique de voisinage ? Quels seraient leurs liens avec les stratégies et initiatives émergentes dans la Méditerranée ? Une perspective politique

Durée de la session : 2 heures (11.30 – 13.30)

Développement de la session

Le **Président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM** introduira la session sur la base de la position politique sur l'avenir de la coopération territoriale en Méditerranée que la CIM présentera à Patras et l'analyse récente de la CRPM sur l'avenir de la CTE au niveau mondial. Le **Secrétaire Exécutif de la CIM** se chargera de la modération et de la conclusion finale de cette session.

Dans la première partie de la session, l'**accent sera mis sur l'état des lieux et les perspectives pour la période post-2020**. Un membre du **Parlement européen** (PE) présentera les réflexions récentes du PE à ce sujet. Un représentant de l'unité « Centre de compétences macro-régions et coopération territoriale » de la **DG REGIO de la Commission européenne**, interviendra sur la récente proposition de la CE sur la CTE et la mettra en relation avec les possibilités des futurs programmes en Méditerranée, en expliquant également les liens avec l'initiative EUSAIR et l'initiative maritime West MED, et les dernières actualisations.

Enfin, un représentant de l'**Assemblée euro-méditerranéenne des autorités régionales et locales (ARLEM)** interviendra pour présenter les travaux de l'Assemblée et commenter l'avenir de la coopération territoriale dans le cadre de la politique de voisinage au niveau méditerranéen.

Dans la deuxième partie de la session, certaines régions, membres de la CIM - **Provence-Alpes-Côte d'Azur, Crète, Rabat-Salé-Kénitra, Corse, îles Ioniennes, Catalogne** - interviendront en présentant les besoins, la vision et la position des Régions de la CIM-CRPM. Le modérateur ouvrira le débat aux participants.

Principaux enjeux et questions pour les régions et le public :

- Quels sont selon vous les principaux besoins et points de vue concernant l'avenir de la coopération territoriale au niveau méditerranéen ?
- La proposition de la Commission européenne (au niveau réglementaire et budgétaire) répond-elle aux besoins du territoire ?
- Pouvez-vous nous parler de votre vision spécifique, en la reliant aux principaux messages politiques de la position politique de la CIM et à votre expérience ? Comment voyez-vous le futur ?
- Pourquoi est-il si important de lier les programmes de coopération territoriale aux stratégies et initiatives émergentes ?

SESSION III : Améliorer la gouvernance multiniveaux, les synergies entre les programmes de coopération territoriale et la capitalisation des résultats des projets dans le bassin méditerranéen - Focus sur les questions maritimes

Durée de la session : 2 heures (15.30 – 17.30)

Développement de la session

Cette session fera suite aux débats politiques de la session II sur l'avenir de la coopération territoriale en Méditerranée et aux synergies avec les stratégies à l'échelle des bassins, axées en particulier sur les questions maritimes pour une meilleure coopération, un dialogue multiniveaux, et une amélioration de la gouvernance et des synergies entre les programmes de coopération.

Sous l'égide du programme Interreg MED, et afin de compléter ses trois priorités thématiques (Innovation, Energie et Environnement), le projet stratégique PANORAMED a été défini comme l'action mettant en œuvre l'axe intersectoriel du programme. Son objectif est de renforcer la gouvernance méditerranéenne sur des défis communs, à travers la promotion d'un dialogue et d'un processus décisionnel innovants et permanents, impliquant les autorités publiques nationales et régionales et les parties prenantes.

Le programme PANORAMED comprend 19 partenaires ministériels et régionaux issus des pays éligibles à INTERREG MED, ainsi qu'un large éventail de partenaires associés: autres programmes de coopération territoriale actifs en Méditerranée (Interreg VB-BALKAN MED, VB-ADRION, Interreg EUROPE, Interact, ENI CBC MED), un grand nombre d'initiatives, de stratégies, d'organisations et de cadres de coopération tels que l'INITIATIVE BLUEMED, le PNUE-PAM, l'EUSAIR, l'initiative maritime Méditerranée occidentale, la CRPM, le Secrétariat de l'UpM. En outre, quatre DG de la Commission européenne accompagnent le processus : la DG REGIO, la DG MARE, la DG NEAR et la DG RTD.

Pour atteindre son objectif, le programme Interreg MED a identifié deux domaines thématiques principaux sur lesquels il a commencé à travailler : le tourisme maritime et côtier et la surveillance maritime. À moyen terme, le lancement d'un appel à projets stratégiques est prévu dans ces deux domaines thématiques. Dans ce sens, PANORAMED travaille à identifier les lacunes et les opportunités de croissance, ainsi que les besoins communs à satisfaire.

La session III de l'Assemblée générale de la CIM s'appuiera sur les dialogues précédents (par exemple l'événement de mi-parcours Interreg MED à Rome et la réunion PANORAMED avec les partenaires associés, le Bureau politique et l'Assemblée générale de la CIM-CRPM à Carthagène et à Naples) et se concentrera sur l'amélioration de la gouvernance, du dialogue multiniveaux, des synergies entre les programmes de coopération territoriale et la capitalisation des résultats des projets dans le bassin méditerranéen avec un focus spécifique sur les problématiques maritimes (qui intéressent particulièrement les régions de la CIM-CRPM).

Dans ce cadre, les synergies potentielles entre les efforts de PANORAMED et ceux des programmes de coopération actifs dans le bassin seront traités ensemble avec les besoins des régions et des programmes eux-mêmes. Au cours de la session, les discussions porteront également sur les liens potentiels entre les cadres de coopération pertinents liés aux activités de PANORAMED et de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM.

Un débat interactif entre les représentants sera encouragé, afin de traiter les liens et synergies potentiels dans les domaines thématiques du tourisme maritime/côtier et de la surveillance maritime, ainsi que sur d'autres questions maritimes (par exemple les énergies renouvelables). Cela concernera l'avenir de la coopération territoriale et les synergies entre les régions avec une approche « ascendante » et « descendante » (soulignant les particularités locales/régionales/nationales, les besoins, les lacunes, également en termes de clusterisation des projets, de connexion lors d'événements de haut niveau et de synergies entre les programmes de coopération territoriale, etc.).

La session sera introduite par **George Alexakis**, vice-président de la CRPM pour les affaires maritimes et vice-gouverneur de la région de la Crète en charge des affaires européennes et internationales, qui contextualisera la session et mentionnera l'action de la CRPM et de la CIM sur les questions maritimes, ainsi

que le rôle de la Crète au sein de PANORAMED et de BLUEMED.

Dans la première partie de la session, le Secrétariat de l'**Union pour la Méditerranée** interviendra sur les perspectives de travail de l'UpM sur l'économie bleue, l'environnement et le climat. Un représentant de **BLUEMED** présentera ensuite le processus de consolidation de sa SRIA et les avancées de l'initiative BLUEMED.

Par la suite, un représentant de l'**Unité de coordination Environnement/PAM du Secrétariat de la Convention de Barcelone** interviendra sur le rôle des autorités locales et régionales dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

Les trois intervenants insisteront sur les synergies avec les projets, les programmes, les régions ainsi que sur la contribution aux travaux de PANORAMED, basés sur la capitalisation pour un meilleur dialogue et une gouvernance multiniveaux.

Après les présentations, une table ronde interactive commencera, animée par le **Secrétariat de la CIM** et sera conclue par un représentant de la Région **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Au cours de la table ronde, des représentants des programmes **Interreg MED, ADRION, MARITTIMO, ENI CBC MED et INTERACT**, ainsi que du **projet PANORAMED** interviendront.

Après ces échanges, la parole sera ouverte au **débat et aux interventions des participants**.

Questions générales pour le public

- Que pensez-vous de ces types de synergies entre les programmes et les stratégies/initiatives ? Selon vous, vont-ils réussir à améliorer la gouvernance et le dialogue multiniveaux méditerranéens ?
- Quelles priorités maritimes (énergies marines renouvelables par exemple) apparaissent comme prioritaires pour votre région et comment pourraient-elles être mieux prises en compte dans les cadres existants/futurs de coopération et des programmes coopération ?